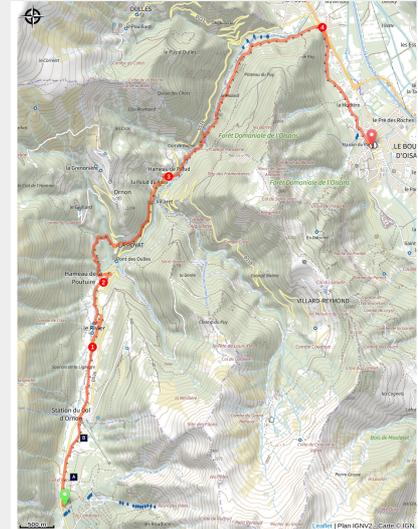


Du col d'Ornon à Bourg d'Oisans (GTE VTTAE)

Valbonnais - Chantelouve



La Malsanne (Parc national des Ecrins - Pierre Mayade)



La descente est très variée entre sentiers en herbe, passages aménagés et fin roulante pour entrer en ville. Attention de ne pas aller trop vite sur les passages communs avec les piétons.

La descente vers Bourg d'Oisans traverse plusieurs jolis hameaux. L'architecture est typique avec une belle ambiance propre aux villages de montagne. Une étape tranquille, tout en descente pour se remettre des efforts de la veille et de l'avant-veille, et profiter des rues du Bourg d'Oisans.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 102 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Col, Géologie, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Col d'Ornon

Arrivée : Le Bourg d'Oisans

Balisage : ▶ Itinérance VTT

Communes : 1. Chantelouve

2. Ornon

3. Villard-Reymond

4. Le Bourg-d'Oisans

Profil altimétrique



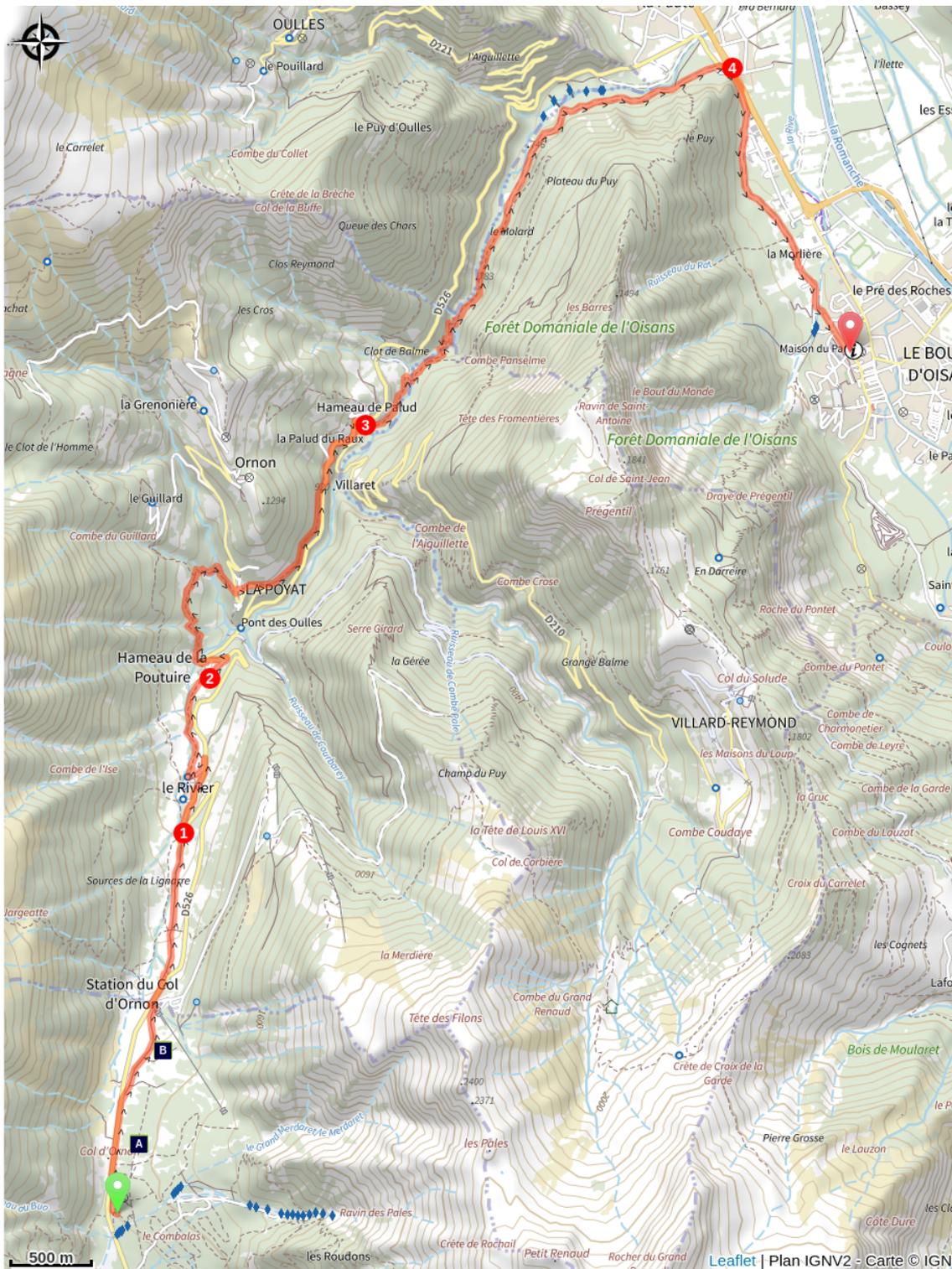
Altitude min 719 m Altitude max 1364 m

Cotation VTTAE FFC : bleu

Au col d'Ornon descendre sur la route sur 800 m et suivre le chemin large à droite en direction de Bourg d'Oisans. A la station, reprendre la route sur 250m puis à gauche sur le chemin.

1. Dans le virage descendre quelques mètres sur la route puis à gauche dans le chemin. Rejoindre le Rivier à droite. Descendre par la D526, puis prendre la route à gauche qui rejoint la sortie du village. A la sortie du hameau descendre à gauche le chemin muletier à gauche en direction de Bourg d'Oisans.
2. A la Pouthuire prendre à droite pour rejoindre la D526 que l'on descend à gauche pour rejoindre un sentier et descendre jusque La Poyat. A La Poyat, monter quelques mètres en face et tourner à droite sur une rue puis un chemin. Descendre ensuite sur un sentier en direction Bourg-d'Oisans. A la route prendre à gauche jusque la Palud.
3. A la Palud (Ornon) prendre à droite la D210 vers le Villaret et descendre à gauche le chemin herbeux en direction du Bourg d'Oisans. Prendre à droite pour changer de rive puis à gauche après la microcentrale. (jolie descente) Rester sur le sentier puis chemin principal jusque la D1091.
4. Avant la route, prendre à droite sur chemin réservé piéton et vélo. Au niveau du bike-park, prendre à gauche pour rejoindre le centre-ville de Bourg-d'Oisans. Prendre la rue Saint Jean à Gauche. A la Poste prendre à gauche puis à droite jusque l'office de Tourisme.

Sur votre chemin...



 Aulnaie blanche (A)

 Prairies de fauche du Col d'Ornon (B)

Toutes les infos pratiques

i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Attention en descente avec la vitesse et aux passages dans les hameaux. Certains passages peuvent avoir lieu dans des parcs à animaux, bien refermer en sortant de ces parcs.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1300m d'altitude !

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l'Oisans
Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans
oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 00 51
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins
<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ Aulnaie blanche (A)

L'aulnaie blanche est composée principalement d'aulnes blancs. Leur nom vient du fait que le dessous de leurs feuillages est recouvert d'un duvet blanchâtre et argenté. Se situant le long des torrents, l'aulnaie pour se développer a besoin de terrains régulièrement remaniés par les crues torrentielles. Du fait de nombreux travaux d'endiguement des torrents et de prélèvement de matériaux dans les lits des cours d'eau, l'Aulnaie blanche devient rare en Europe. L'Aulnaie blanche du col d'Ornon, d'intérêt national et inscrite au réseau Nature 2000, est la plus vaste de France, avec une superficie d'environ 250 ha. Elle s'observe le long de la Malsanne, du Merdaret et de la Lignarre.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Justine Coulombier



✿ Prairies de fauche du Col d'Ornon (B)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure où elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Bernard Nicollet